

des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

26

L'An DEUX MIL VINGT QUATRE, le VINGT DEUX MAI à dix-neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué le 16 mai, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

Étaient présents : Mme Marielle JUILIEN, Maire

MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Jean-Baptiste DELEBECQUE, Richard FROSSARD et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints

MME Jacqueline CORRE, Denise AVRILLIER, Sylvie CATTANEO, Isabelle DAGAND, Delphine FALQUET, Cécile CHAMPION, Margaret GOURDIN, Antonia CHARLES et MM., David HERRERO, Yoann COURSEL et Aurélien CASTILLE.

Étaient excusés :

Mme Nadine JACQ a donné procuration à M. Laurence GODENIR

Mme Fanny ZINGER a donné procuration à Mme Marielle JUILIEN.

M. Stéphane GAILLARD a donné procuration à Mme Anne-Gabrielle MATHIEU.

M. Davy COATEVAL a donné procuration à M. Yoann COURSEL.

M Hugo CHAVANNE, a donné procuration à M. Nicolas BALMONT.

M. Philippe CHAPPET a donné procuration à Mme Antonia CHARLES.

M. Pierre DEMAISON a donné procuration à Mme Margaret GOURDIN.

M. Mathieu ROCHETTE absent.

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU la délibération n°2024-030 du 10 avril 2024 portant approbation du budget annexe concession portuaire pour l'année 2024,

VU le compte administratif 2023 du budget annexe concession portuaire approuvé par délibération n°2024-037 du 22 mai 2024, présentant les résultats suivants :

N° 2024-038

**Budget annexe
concession portuaire
2024
Affectation définitive
du résultat**

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	56 463,01	G	85 630,02	G A	29 167,01
	Section d'investissement	B	68 991,06	H	63 524,70	H B	-5 466,36
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00	I	65 632,00		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	36 285,85		
		=		=			
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P = A+B+C+D	125 454,07	Q = G+H+I+J	251 072,57	R = Q - P	125 618,50
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		
	Section d'investissement	F	99 507,00	L	48 000,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	99 507,00	= K + L	48 000,00		
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A + C + E	56 463,01	= G + I + K	151 262,02		94 799,01
	Section d'investissement	= B + D + F	168 498,06	= H + J + L	147 810,55		-20 687,51
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	224 961,07	= G + H + I + J + K + L	299 072,57		74 111,50

APRES EN AVOIR DELIBERE,
A l'unanimité – 26 voix pour.

Envoyé en préfecture le 27/05/2024

Reçu en préfecture le 27/05/2024

Publié le 27/05/2024

ID : 074-217401041-20240522-DEL2024_038-DE

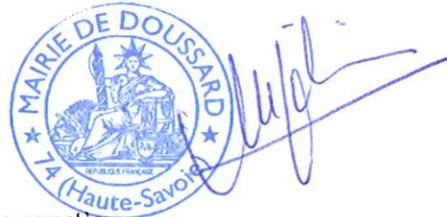


AFFECTE définitivement au budget annexe concession portuaire 2024, les résultats suivants

- Une partie de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 20 687.51€
- Le reste de l'excédent de fonctionnement de 74 111.50€ au compte 002, résultat de fonctionnement reporté et
- La somme de 30 819.49€ d'excédent d'investissement reporté au compte 001.

Le Secrétaire,
Christine CLAUDE

Le Maire,
Marielle JUILIEN



Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au représentant de
l'Etat le :
Publié le